Pré-des-Champs









BRÈVE DESCRIPTION

Le projet est basé sur un plan d'aménagement partiel. Le plan d'aménagement partiel (PPA) "Les Champs de la Croix" a été approuvé le 24 mai 1985. Il prévoyait des habitations groupées avec 3 bâtiments d'une hauteur maximale de 6 mètres jusqu'à la corniche du toit et qui devaient suivre la pente du terrain.
Les architectes ont préféré travailler avec 2 volumes identiques afin d'avoir des masses qui s'intègrent mieux dans le tissu existant.
Le plan d'urbanisme impose l'utilisation de toits en pente. Le lotissement a été construit à la fin des années 1980 avec une architecture typique de l'époque. Plusieurs bâtiments environnants, d'architecture traditionnelle, ont influencé les choix architecturaux du projet.
Plus à l'est se trouve un nouveau quartier en construction avec des bâtiments de construction similaire. Des bâtiments aux plans similaires, mais avec des toits plats et de grandes baies vitrées. Des fenêtres en encorbellement ont été aménagées. Les terrasses des deux bâtiments offrent une vue magnifique sur le village de Curtilles et la vallée de la Broye.

LE PROJET

Le choix de petites tailles pour intégrer le projet. La transition entre les années 1980 et la construction actuelle se fait par les volumes qui reprennent les volumes du quartier. Les couleurs, les encorbellements et les grandes terrasses des

bâtiments du projet correspondent aux constructions actuelles. Les toits inclinés en tuiles de terre cuite sont de couleur anthracite et sont encadrés par des ferblanteries en zinc-titane qui reposent sur une charpente en bois. Les appartements de 31/2 et 41/2 pièces disposent d'agréables terrasses de 32 m2 à 42 m2 de 3 mètres de large aux étages supérieurs et de jardins privés au rez-de-chaussée. Les terrasses et les jardins sont orientés vers le sud, tandis que les entrées des bâtiments sont situées à l'arrière de l'immeuble, au nord. Dans chaque bâtiment, le rez-de-chaussée et le premier étage abritent deux appartements de 41/2 pièces d'une superficie de 100 m2. Au deuxième étage, sous les combles, se trouvent deux appartements de 31/2 pièces d'une superficie de 77 m2. Les pièces à vivre sont constituées de grands volumes. Le salon et la cuisine offrent chacun une sortie sur la terrasse. Tous les appartements disposent d'une salle de bains et d'une salle de douche, d'un grand débarras, d'un vaste placard dans l'entrée et d'un placard dans lequel se trouve une colonne de lavage. Un ascenseur mène aux étages et 15 places de parking se trouvent à l'extérieur. Les maîtres d'ouvrage (Aton et M2I) souhaitaient une maison avec des matériaux luxueux. Les finitions soignées et l'étude précise des détails assurent un confort haut de gamme. L'agencement des pièces et l'habitabilité ont été bien pensés. Les fondations en béton armé soutiennent les murs en béton ou en briques de terre cuite. Une isolation périphérique et le vitrage isolant des grandes portes-fenêtres coulissantes contribuent au respect des normes Minergie. normes Minergie, tout comme la pompe à chaleur géothermique qui alimente le système de chauffage.

FACTS

Site	Lucens , Suisse
Statut	Terminé
Volume de construction (valeur de nos services)	4 Mio CHF
Début de la construction	Janvier 2013
Réalisation finale	Janvier 2014
Constructeur-propriétaire	Aton Développement SA Route de Ferney 211 1218 Le Grand-Saconnex
Donneur d'ordre	M2I Marceau Invest & Immo SA Rue de la Marot 39 3963 Crans-Montana
Architecte	And One SA Chemin des Pontets 3 1212 Grand-Lancy
Taille de la parcelle	1365 m^2
Ingénieur du bâtiment	Küng et Associés SA Rue des Granges 14 1530 Payerne

PRESTATIONS

Construction neuves